Nîmes, c’était les tireurs qui étaient au mauvais endroit, pas Fayed ! Eliminons-les !

écrit par Jacques Martinez | 24 août 2023

Pourquoi -la France en a les moyens et le pouvoir- ne pas éliminer « discrètement » ces tueurs à gages ?

Non, Fayed, le gamin tué par balle à Nîmes, ne se trouvait pas, lors des tirs, « *au mauvais endroit, au mauvais moment* » ! C'est le tueur à gages qui était là « au mauvais endroit, au mauvais moment » mais aussi M. Macron qui, à l'Elysée, se trouve lui aussi « au mauvais endroit, au mauvais moment » !

À moins qu'il ne donne l'ordre au plus tôt à nos commandos militaires formés et entraînés pour de telles opérations secrètes de se trouver, eux, « au bon endroit, au bon moment » pour que les pontes du trafic de drogues et leurs tueurs à gages se trouvent, eux et eux seuls, « au mauvais endroit, au mauvais moment » et, ainsi, nous débarrassent d'eux en une totale légalité puisque ces commandos sont parfaitement

contrôlés par la loi.

Et puisque tout le monde parle de « zones de non-droit », pourquoi ne pas éliminer « corps et (s'ils en ont une, ce dont je doute) âme » ces nuisibles pour la majorité des Français et des Terriens. Seuls le déploreront une frange d'irresponsables prenant de la drogue pour leurs ridicules plaisirs ainsi qu'une parcelle d'idéologues extrémistes et, bien évidemment, certains magistrats adeptes de leur collègue Oswald Baudot (voir mon précédent article : *Qui est responsable du meurtre du gamin à Nîmes ?* https://resistancerepublicaine.com/2023/08/23/qui-est-responsable-du-meurtre-du-gamin-a-nimes-tous-les-laxistes-du-chef-detat-a-nombre-de-magistrats-parlementaires-et-maires/)

Mais la circulation de la drogue, c'est aussi un des principaux aspects concernant les échanges diplomatiques entre deux états. Un exemple, la France, terre de consommateurs de drogues et le Maroc, terre de production…
Comme l'explique theconversation.com :
« *Produites au Sud, les drogues sont consommées au Nord. Ni la France, ni la Belgique, ni les Pays-Bas ne sont en capacité de stopper leur arrivée. Le cannabis provient avant tout du Maroc, qui est l'un des principaux producteurs de résine de cannabis au monde. Cette production est un facteur de stabilité sociale dans la région du Rif, traditionnellement rebelle, très pauvre, où le cannabis fait vivre des centaines de milliers de personnes.*
Si le cannabis marocain arrive si aisément en France, c'est dans une vaste mesure parce que Paris et Rabat ont des intérêts géopolitiques communs dont la préservation se fait au détriment de la lutte contre le trafic. Les forces de l'ordre sont tributaires de ces intérêts géopolitiques qu'elles ne maîtrisent pas.
D'une part, une partie de l'élite politique et administrative marocaine est impliquée dans le trafic de

drogue à travers des schémas de corruption ; mais, d'autre part, le Maroc est un allié important de la France dans la lutte contre le djihadisme en Afrique du Nord et dans la lutte contre l'immigration clandestine. C'est pourquoi, en dépit d'actions répressives dans les deux pays (éradication des plants de cannabis au Maroc et saisies en France), le trafic de cannabis perdure. »
https://theconversation.com/la-france-au-coeur-des-trafics-de-drogue-un-regard-geopolitique-210146

Outre les tireurs d'élite qui peuvent agir le plus discrètement du monde, secret d'État oblige, la France dispose -et elle peut en être fière- de services de renseignements et d'espionnages en tout domaine et, plus particulièrement, en matière de criminalité et, plus spécifiquement, dans le domaine de la lutte contre les trafics de drogues. Pourquoi ne pas remettre au « goût du jour » sinon le kidnapping ou l'enlèvement clandestin -oh, que de vilains mots employés par le très pur Hugo Chavez, Président du Vénézuela, à propos de son « ami » Carlos…- mais ce que j'appellerai le « rapatriement » en France de pontes du trafic de drogues souvent bien confortablement chez eux hors de nos frontières. Certes, s'ils n'acceptent pas le terme de « rapatriement » parce que non Français, on pourrait, vu les sommes faramineuses en euros que leur florissant commerce engendre en nos frontières, nous pourrions, avant de les juger, leur accorder, par reconnaissance, la nationalité française puisque nous l'accordons bien à des personnes ne faisant pas fortune chez nous… Et ainsi, ils ne pourraient même plus rentrer chez eux.

Plaisanterie mise à part, ne pourrait-on pas renouveler les opérations que la France avait organisées pour les remettre bien au chaud « chez nous » avec, entre autres, le nazi Klaus Barbie et le terroriste islamiste Carlos ? Cela grâce

au laisser-faire -contre quelques « avantages »- des états où ils vivaient, la Bolivie et le Soudan. Ainsi, ne pourrait-on pas aller chercher, même s'ils sont dans des bunkers, les barons de la drogue que ces Messieurs envoient chez nous tout en nous (« nous », ce sont les scandaleux usagers de drogues !) escroquant des milliards d'euros : les Américains sont bien allés éliminer Oussama Ben Laden dans son imprenable gîte ! Opération totalement illégale et tout le monde a applaudi… Pourquoi ne pratiquerait-on pas de telles opérations contre des gangsters qui à travers le monde pourrissent la vie d'un nombre plus important de Terriens que le nombre… -moins de 3 500 dont 2 979 pour la seule journée du 11 septembre 2001 aux États-Unis- le nombre de gens, un peu partout sur la planète et, plus tragiquement à New-York, qu'Oussama Ben Laden a fait tuer ?

La France a, par le passé, exercé avec, pour sa part, une pointe de légalité avec les pays où se trouvaient deux criminels à savoir Barbie (1) et Carlos (2). Puisque ces deux hommes ont certes été sortis de ces pays mais ils ont eu droit à un procès…

Pour ce qui est des « patrons » du trafic international de la drogue, je suis certain que, parmi les troupes d'élite françaises spécialisées en la matière, les volontaires seraient des plus ravis et des plus nombreux à répondre : « Présent ! »

Et si les « grands patrons » des réseaux de drogues savaient qu'à tout moment -sans aucune possibilité d'être alertés-, ils pouvaient prendre une bastos de quelques grammes de plomb en plein cigare et, ainsi, perdre la vie, quelle serait cette vie pour eux ? Sinon de reclus ne pouvant profiter de leur fortune qu'entre leurs murs même dorés ? Et, bénéfice de telles opérations, il y aurait rapidement moins de candidats à vouloir prendre leur succession… Et surtout les quantités se réduiraient aussi vite qu'un… sniff ! À l'anglais, je préfère le mot français plus répugnant à

l'image des produits qu'adorent les drogués : un… reniflement ! D'abominables reniflements qui tuent des gamins comme Fayed ! J'espère que, en lisant ces lignes, certains accros penseront à lui et qu'à chacun de leur reniflement, cela gâchera leur (faux) plaisir !

(1) Pour Klaus Barbie appelé Klaus Altman, c'est le quotidien l'AURORE -dont j'ai eu l'honneur de faire partie à l'époque- qui, le 19 janvier 1972, fut le premier a alerté sur le fuyard. Puis, en février, le journaliste d'Antenne2 Ladislas de Yoyos parvenait à l'interviewer en Bolivie. Il le piège en lui tendant une photo de Jean Moulin qu'Altman prend en mains et… ses empreintes confirmeront que ce Altman est… Barbie ! La Bolivie prétexte une infraction aux lois sur l'immigration et -dit-on, contre des tonnes d'armes françaises livrées à la police bolivienne- le remet à des représentants français : il pense être expulsé vers l'Allemagne mais il atterrit en… France le 25 février 1983. Il est incarcéré une semaine dans la prison de Montluc à Lyon où il avait torturé ses détenus. Il décédera en prison à 77 ans, en 1991, après sa condamnation en 1887 à la réclusion à perpétuité pour crimes contre l'humanité.

(**2**) **Pour Ilich Ramirez Sanchez dit Carlos,** la DST apprend en 1994 qu'il est au Soudan. Le 14 août, la DST le fait enlever à Khartoum sur ordre de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, sans… mandat d'extradition ! Mais avec le soutien du gouvernement soudanais. À 44 ans, il est ramené, en avion militaire, sous… anesthésie car, lorsqu'il a été enlevé, il était sur le point de « bénéficier » d'une opération de chirurgie esthétique pour changer de visage ! Débarqué à Villacoublay le 15 août, il est incarcéré à la Santé. Le juge Jean-Louis Bruguière instruit son affaire défendue par Jacques Vergès qui l'avait vu à Damas plus de… 20 fois ! Procès en décembre 1997 pour le triple assassinat du 27 juin 1975 : il est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Puis à la même peine pour les autres affaires. À la Centrale de Poissy (Yvelines), le 14 août, à 73 ans, il a « fêté » ses 29 années en France.

JACQUES MARTINEZ, ex-journaliste de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN…